****

**Demande d’aménagement du temps de présence à l’école maternelle pour un enfant soumis à l’obligation d’instruction et scolarisé en petite section**

**Année scolaire 2025-2026**

**La possibilité d’aménagement porte uniquement sur les heures de classe de l’après-midi.** Les modalités proposées prennent en compte le fonctionnement général de l’école, les horaires d’entrée et de sortie des classes et son règlement intérieur.

Ecole :

Adresse :

Téléphone :

Directeur de l’école (Nom et prénom):

**Enfant concerné :**

Nom et prénom, date de naissance :

**Personne (s) responsable (s) de l’enfant** : Au regard de l’obligation scolaire, les personnes responsables sont les parents, le tuteur ou ceux qui ont la charge de l'enfant, soit qu'ils en assument la charge à la demande des parents, du tuteur ou d'une autorité compétente, soit qu'ils exercent sur lui, de façon continue, une autorité de fait (*article L.131-4 du code de l’éducation).*

Nom et prénom :

Adresse :

Je soussigné (e) ………………………………………demande que l’enfant…………………

Soit autorisé à être absent de l’école au début des heures de classes de l’après-midi selon les modalités suivantes :

**Lundi :**

[ ] reviendra à l’heure d’ouverture de l’école l’après-midi

 [ ]  reviendra après sa sieste à domicile à………………

 (*à compléter par le créneau horaire proposé par l’école)*

[ ] ne reviendra pas à l’école durant les heures de classe de l’après-midi

**Mardi** :

[ ] reviendra à l’heure d’ouverture de l’école l’après-midi

 [ ]  reviendra après sa sieste à domicile à………………

 (*à compléter par le créneau horaire proposé par l’école)*

[ ] ne reviendra pas à l’école durant les heures de classe de l’après-midi

**Jeudi**:

 [ ] reviendra à l’heure d’ouverture de l’école l’après-midi

 [ ]  reviendra après sa sieste à domicile à………………

 (*à compléter par le créneau horaire proposé par l’école)*

[ ] ne reviendra pas à l’école durant les heures de classe de l’après-midi

**Vendredi :**

[ ] reviendra à l’heure d’ouverture de l’école l’après-midi

 [ ]  reviendra après sa sieste à domicile à………………

 (*à compléter par le créneau horaire proposé par l’école)*

[ ] ne reviendra pas à l’école durant les heures de classe de l’après-midi

**Motifs de l’aménagement :** ………………………………………………………………...............

……………………………………………………………………………………………….................

Date et signature de la personne responsable de l’enfant :

**2/ Avis du directeur de l’école sur la demande formulée ci-dessus**

Date de réception de la demande : ………………………………………………………

*󠆣* Avis favorable

󠆣Avis défavorable, pour les motifs suivants :

……………………………………….…. ……………………………………………………

……………………………………….………………………………………………………..

Date, signature et cachet du directeur de l’école :

**3/ Décision de l’inspecteur de l’éducation nationale**

Date de réception de la demande : ……………………………………………………….

Décision :

󠆣Avis favorable

󠆣Avis défavorable, pour les motifs suivants :

…………………………………………………………………………..…………………….

………………………………………………………………………………………………..

Date, signature et cachet de l’inspecteur de l’éducation nationale

**4/ Suivi de la mise en œuvre de l’aménagement autorisé**

Une première réunion pour faire un point avec la famille est à prévoir dans le courant de la période suivant la date de début de la mise en œuvre de l’aménagement.

 Date prévue pour faire un premier point:…………………………………………...........................................